

Commission Culture

Si l'on part d'un état des lieux de ce qui se passe à Gaillard en matière de culture, on peut très vite constater un grand flou, en ce qui concerne les structures existantes. En effet, mis à part l'EBAG (Ecole des Beaux-Arts du Genevois), dont une antenne est située à Gaillard, qui est une structure intercommunale, les autres lieux d'accès et d'éducation à la culture sont confiés à des associations. Depuis longtemps déjà, la mairie joue sur l'amalgame et ainsi évite de s'engager. Il en est ainsi pour deux des structures les plus importantes de la commune : l'école de musique et la bibliothèque. Toutes deux sont qualifiées de « municipales » (voir l'affichage sur le mur de l'école de musique), alors qu'en réalité elles sont simplement associatives.

Nos propositions consistent dans un premier temps à éclaircir cette situation.

Il y a deux aspects à considérer :

Les événements culturels d'une part, et l'accès à la formation et à l'éducation artistique d'autre part.

Il faut bien évidemment créer des liens entre ces deux pôles, et surtout bien distinguer les deux missions.

Les domaines culturels abordés sont :

- littérature, théâtre, cinéma
- musiques , arts visuels
- architecture, patrimoine
- multimédia, nouvelles technologies

Si on veut vraiment investir dans la culture, on doit travailler avec les partenaires des autres communes. L'intercommunalité permet de faire de beaux projets, d'offrir de belles propositions. Ne manquons ni d'ambition, ni d'audace.

1. Médiathèque et bibliothèque intercommunale

Création d'une bibliothèque / médiathèque, en liaison avec la commune d'Ambilly.

Une vraie bibliothèque, en relation avec les bibliothèques de l'agglomération et les bibliothèques de Genève.

Accès gratuit au prêt de documents pour tous les jeunes.

Salles de travail, salles informatiques, salles pour enfants, salles de rencontres et de conférences.

Médiathèque, avec possibilité de visionner un film sur demande...

Salles d'expositions, café concert, café philo....

2. Ecole des musiques

Ouvrir l'accès à l'école de musique à un plus grand nombre en proposant d'autres activités :

- Un département de musiques actuelles (batteries, guitares électriques...)
- Un département jazz

- Un département de MAO (musique assistée par ordinateur), créations musicales, outils et instruments numériques, édition, montages...
- Rénover les locaux, ou mieux, créer de nouveaux locaux répondant aux exigences d'insonorisation, et proposant deux salles de spectacles : 2 scènes : une pour les musiques actuelles et une pour la musique classique, pouvant convenir au théâtre et au cinéma. (Transformer l'ancienne usine de meubles rue de la Libération, tout proche de l'EBAG !)
- Intégrer une classe de danse à la nouvelle école
- Monter l'effectif à 250 élèves (et non pas bloqué à 100 comme actuellement !) pour répondre aux demandes des citoyens de l'agglomération, moyennant contrepartie ou participation active des différentes communes.
- Travailler en lien avec le conservatoire d'Annemasse
- Créer des liens entre l'école des musiques et l'EBAG
- Créer des liens entre les différents acteurs musicaux et culturels, par exemple l'harmonie « municipale », l'association « chœurs et orgues »
- Arrêter le concours international de piano Adilia Alieva et injecter les économies réalisées dans le fonctionnement des structures existantes.

3. Une MJC, secteur Gaillard /Ambilly

Qui pourrait être la 4^{ème} de l'agglomération...

4. Rénover l'Espace Louis Simon

Mettre aux normes, repenser l'utilisation des différentes salles, rénover l'espace scénique, installer un accueil avec un personnel aimable !

Améliorer les systèmes d'éclairage et de sonorisation afin d'ouvrir un cinéma en lien avec Ciné Actuel d'Annemasse, pour des séances aux scolaires.

5. Créer des lieux de rencontre, des espaces ou des maisons de quartier, avec salles pour les associations. Rénover et agrandir le centre de loisirs.

6. Créer un centre d'études linguistiques et son site.

Dédier (à la bibliothèque) une salle pour l'apprentissage des langues et un laboratoire linguistique. L'intégration, dans une commune où tant d'étrangers vivent, semble une priorité. Les cours sont assurés par des professeurs venant des différents consulats sollicités, qui ont déjà donné leur aval. En contrepartie, le centre d'étude prévoit de laisser à disposition une salle pour les permanences locales des consulats intervenants.

Ces dispositions permettent une ouverture à d'autres cultures. Le financement est assuré par des subventions européennes, versées par l'intermédiaire d'associations (Erasmus).

Assurer le fonctionnement du centre d'études par la création d'un site approprié, pour créer les liens et actualiser sans cesse offres et demandes.

7. Revoir toute la communication dans la ville.

- Modifier Gaillard Contact afin d'en faire un mensuel, (sur papier recyclé) distribué sans faille dans toute la ville, avec toutes les informations culturelles.
- Revoir le site de la ville ; l'actualiser en permanence, y inscrire toutes les associations, leur attribuer un espace et faire apparaître leurs liens.
- Installer des panneaux lumineux d'informations municipales aux points stratégiques de la ville : Moellesullaz, Fossard et Mairie.
- Mettre à disposition à la mairie un poste ordinateur pour les informations communales

8. Ouvrir le « Château » à des expositions et des conférences plus fréquemment.

9. Créer une « Bourse de mérite »

attribuée aux enfants et leur offrant la gratuité d'un apprentissage pendant 1 an dans les différentes écoles d'art et de sport de la commune.

10. Créer un « passeport culturel » proposant à moindre coût (voire gratuitement) l'accès aux spectacles de la ville.

Ce qui favorisera l'accès et la promotion de la culture.

11. Proposer l'Espace Louis Simon (ou autre salle) gratuitement à des groupes

afin de promouvoir l'expression de toutes les cultures.

12. Créer un kiosque à musique dans un parc, pour les manifestations estivales.

13. Constituer un patrimoine en achetant des œuvres d'artistes de renom ayant habité la commune

14. Créer un poste d'attaché culturel capable de sélectionner les artistes et spectacles ou manifestations de haute qualité, en cohérence avec les choix de la ville.

L'offre faite aux gaillardins doit être riche et variée.